

Rapport 2000-2001 du doyen et du vice-doyen de la Faculté des Sciences

Le présent rapport couvre la vie de la Faculté au cours de l'année écoulée, soit de mai 2000 à avril 2001.

I. QUESTIONS GENERALES

HOMMAGES

Au cours de cette période, nous avons malheureusement dû déplorer le décès de Mme G. Dewasme, ingénieur industriel, ancien membre du Conseil d'Administration de l'Université, et de Mme M. Van Horenbeeck, attachée au secrétariat de la Faculté, ainsi que de M. M. Lambert et de M. L. Perez-Aranda, anciens membres du corps enseignant de la Faculté.

Nous tenons également à rendre hommage aux membres de la Faculté qui l'ont quittée au cours de l'année 1999-2000 pour jouir d'une retraite bien méritée. Il s'agit de nos collègues membres du corps académique M. Cahen, J. Caspers, J. Dauchot, B. Devos-Wilmet, J. Drabbe, F. Dumont, H. Figeys, C. Georges, C. Hootele, J. Leroy, M. Parker, L. Perez-Aranda et B. Tursch, ainsi que de Mmes et M. A. Degrève, H. Durwael-Loutz, M.-J. Gigot et J. Vandale.

Différents membres de la Faculté ont été mis à l'honneur cette année, notamment nos collègues Brans, Joachain, Henneaux (prix Francqui), Machgeels, Pays (prix quinquennal du FNRS) et Van Binst.

FINANCEMENT DE L'UNIVERSITE

Le financement insuffisant de l'Université par la Communauté française conduit à un déficit structurel, qui continue à faire peser de lourdes contraintes sur toutes les activités, tant d'enseignement que de recherche et de service à la communauté. Elles affectent particulièrement les cadres.

Une partie importante de la recherche de la Faculté est réalisée grâce à des contrats extérieurs, ce dont nous nous réjouissons. Ceci implique cependant une situation personnelle instable pour un grand nombre de scientifiques confirmés, responsables d'équipes de recherche. Des solutions devraient être dégagées, au niveau de l'ensemble de l'Université, afin de préserver à la fois l'intérêt des personnes et la qualité et le dynamisme de la recherche.

RECRUTEMENT DES ETUDIANTS

La remontée du nombre d'étudiants de la Faculté constatée depuis deux ans semble se confirmer.

Par rapport à l'an passé, l'augmentation des inscriptions en première candidature dans notre faculté est de 21 %. Le département d'informatique compte près de 300 inscrits en première candidature et, pour l'ensemble des autres sections de la Faculté, nous rejoignons le niveau du début des années 90. Cette tendance concerne globalement toutes les sections.

On peut penser que ce redressement est le fruit d'une prise de conscience générale de l'importance de la formation de scientifiques, pour les besoins de l'industrie, pour ceux de l'enseignement, et dans un contexte où de nombreux problèmes de société ont une importante composante scientifique. Les efforts déployés ces dernières années pour communiquer avec le public ne sont sans doute pas étrangers à ces résultats.

CARRIERES DU PERSONNEL ACADEMIQUE

La Faculté s'est prononcée de manière globalement favorable sur les orientations générales du rapport remis au Conseil d'Administration de l'Université concernant les carrières du corps académique, en particulier la mise en place d'une carrière unique devant remplacer la distinction entre corps scientifique définitif et corps enseignant, et la titularisation à temps des enseignements (sans atteinte au statut des personnes).

DISC

Le Conseil d'Administration de l'Université a décidé de promouvoir le projet DISC (Décision – Information – Sciences / Savoirs – Communication), projet interdisciplinaire ambitieux concernant toute l'Université et structuré en quatre pôles étroitement associés :

1. le Forum des Sciences et des Savoirs, comprenant d'une part la bibliothèque des Sciences et Techniques, modernisée par l'usage intensif des nouvelles technologies, et d'autre part le centre Infosciences et des espaces permanents et temporaires de diffusion des sciences (Expérimentarium, musées, etc.) ;
2. un pôle Formation continuée, portant notamment sur le traitement de l'information et de la communication, ainsi que la formation continuée des enseignants ;
3. un pôle de Recherche et Développement, à destination des équipes travaillant dans le domaine de l'information et de la communication (informatique, recherche opérationnelle, bio-informatique, etc.) ;
4. un pôle Entreprises, pouvant accueillir des projets d'entreprises issues de la recherche universitaire.

La réussite de ce projet représente un enjeu important pour la Faculté, de par ses implications en termes de bibliothèques, de diffusion des sciences, de formations continuées, de recherche et développement et de valorisation de la recherche.

II. CADRES ET RESSOURCES FACULTAIRES

CORPS ACADEMIQUE

Plusieurs collègues ont été recrutés cette année au cadre de la Faculté. Parmi eux, Mme Duchien (qui n'a pas pris ses fonctions) et MM. Luhmer, Schachhöfer et Starica, recrutés à titre temporaire comme chargés de cours à temps plein.

M. J.-C. de Bizeau (mathématiques) a été recruté comme premier assistant en première filière.

Mme et MM. Barnich, Baucher, Lafontaine et Tytgat ont été nommés chercheurs qualifiés au FNRS.

A tous, nous adressons nos félicitations, et nous sommes sûrs qu'ils assureront avec compétence leurs enseignements et développeront avec dynamisme leurs recherches. Pour sa part, la Faculté fera les efforts nécessaires pour les aider en ce sens, dans une optique de gestion cohérente de ses ressources.

Par ailleurs, ont été promus cette année, nos collègues M. Jangoux comme professeur ordinaire, J.-C. Braeckman, J.-P. Grimmeau, P. Meerts, A. Prémat et Y. Roggeman, au titre de professeurs, et nos collègues E. Lami-Dozo et J.-C. Liévin comme chargés de cours à temps plein.

Au 1^{er} octobre 2001, six membres à temps plein ou à temps partiel du corps enseignant de la Faculté seront retraités, libérant 2.5 ETP. Par ailleurs, nous avons connu la démission ou la non-prise de fonction de deux collègues récemment engagés comme chargés de cours en informatique.

Un mandataire du FNRS sera incorporé au corps enseignant du DBV, selon une politique qu'il conviendra de poursuivre de manière équilibrée, afin de libérer des mandats définitifs au FNRS pour de jeunes chercheurs brillants.

Trois chargés de cours à temps plein seront recrutés en informatique. Il est souhaitable que ces recrutements, comme en général les recrutements de la Faculté, comportent à la fois une part interne à l'ULB et une part externe et internationale.

Des mandats à temps partiel permettront de couvrir les autres besoins de l'enseignement. Il est souhaitable que de tels mandats soient attribués en priorité à des personnes bénéficiant de postes à temps plein définitifs, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université, afin d'éviter des situations instables de carrières à temps partiel, qui imposent de fortes contraintes sur la gestion cohérente de la Faculté.

La démission de deux collègues récemment engagés au département d'informatique constitue un signal quant à la compétition aggravée qui règne en terme de recrutement de scientifiques de haut niveau, tant entre les universités et le privé qu'entre les universités elles-mêmes.

Ponctuellement, ceci a conduit la Faculté à se proposer d'engager les chargés de cours à titre temporaire d'emblée pour trois années académiques (au lieu de trois fois un an).

Surtout, ceci confirme que, tant au niveau de l'Université que de la Faculté, une réflexion globale et prospective doit être menée quant au renouvellement des cadres et au recrutement. Il importe que les nouveaux engagés puissent bénéficier dès leur recrutement d'un soutien matériel satisfaisant (locaux, équipements, ressources humaines, environnement positif).

CORPS SCIENTIFIQUE

Cette année encore, de nombreux membres du corps scientifique définitif (neuf) nous quitteront pour partir à la retraite, notamment en bénéficiant des mesures visant à favoriser les pensions anticipées. Ceci provoque une diminution importante du potentiel de recherche et d'enseignement de la Faculté.

Par ailleurs, la réduction du cadre scientifique décidée par le Conseil d'Administration de l'Université pour la période 1999-2003 se poursuit. Il s'y superpose une demande de redistribution des moyens entre facultés, dans un contexte général de diminution des ressources et d'augmentation des charges qui rend la situation générale très tendue dans l'Université.

Nous sommes soucieux de promouvoir la solidarité entre toutes les composantes de l'Université, mais nous insistons sur la nécessité de préserver les moyens indispensables pour assurer la qualité de la recherche et de l'enseignement, ainsi que sur la nécessité de procéder, ici comme dans les autres domaines, de manière concertée et prévisionnelle, et non pas au coup par coup.

PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, DE GESTION ET SPECIALISE

A la fin de l'année 2000, l'Université a décidé de remplacer dans le courant de l'année 2001 huit membres du PATGS qui ont quitté la Faculté (décès, démission, retraites). Ces remplacements se sont cependant effectués dans un contexte où la Faculté devra réduire son cadre, en vue d'aider l'Université à réduire son déficit structurel.

La Faculté a également favorisé des mutations ou réaffectations de membres du personnel, en coordination avec le Département des Ressources Humaines de l'Université. Ces efforts seront poursuivis, dans le souci de rencontrer au mieux l'intérêt tant des personnes que des services.

CREDITS FACULTAIRES

Le montant des crédits attribués par la Faculté se monte pour l'année 2000 à près de 24 000 000 F, soit la même somme que les années précédentes. De cette somme, 4 500 000 F ont été attribués comme crédits de base (décanat, manne facultaire, départements), 2 900 000 F comme crédits didactiques et 2 700 000 F comme crédits de recherche. Le reste a été distribué comme crédit matériel élève et comme crédit aux chercheurs (sur la base de 10 800 F par chercheur).

III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

AUDITS

Sur l'initiative de la Commission des Recteurs francophones, un audit a été mené à bien concernant l'enseignement de l'agronomie.

Les conclusions de ce travail important contribuent de manière constructive à une réflexion de fond au sein de la section interfacultaire d'agronomie, en vue notamment du recentrage de ses enseignements et de la définition de ses priorités, tant en matière d'enseignement que de recherche.

La Faculté a approuvé le titre de « bio-ingénieur », en remplacement de ceux d'ingénieur agronome et d'ingénieur chimiste et des bio-industries.

Des audits ont commencé cette année pour les sections de mathématiques et de biologie. Ils devront permettre également des réflexions approfondies sur les points forts et les faiblesses de ces sections, en particulier en ce qui concerne l'enseignement et son articulation avec la recherche.

PREMIERES CANDIDATURES

L'effort important entrepris depuis plusieurs années par la Faculté pour améliorer tout particulièrement l'encadrement et le taux de réussite des étudiants de première candidature a été poursuivi.

Un rapport relevant les nombreuses initiatives de la Faculté a été réalisé en vue du document que l'Université doit remettre au ministre.

Une commission facultaire a été créée, en vue de préparer l'application à la Faculté des décisions de l'Université, notamment celles reprises dans le document CAP-ULB.

ENCADREMENT DES TRAVAUX PRATIQUES

La réduction du cadre scientifique imposé à la Faculté implique une pression permanente sur l'encadrement des étudiants, notamment pour les travaux pratiques – qui jouent un rôle essentiel et irremplaçable dans la formation des étudiants.

Des efforts importants, qu'il faut saluer, ont été réalisés par plusieurs départements afin de mobiliser toutes les forces disponibles, de les répartir au mieux, et de rationaliser l'organisation des travaux pratiques pour optimiser les ressources.

Cet effort devra se poursuivre.

AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

Dans le cadre du passage à 300 heures de l'AESS, la Faculté a visé à créer un tronc commun structuré et cohérent, comportant notamment les enseignements basés sur la « pratique réflexive », ainsi qu'à favoriser les interactions entre disciplines.

COLLABORATIONS INTERFACULTAIRES

Plusieurs initiatives de concertation et de collaboration interfacultaires doivent être soulignées. Elles concernent notamment une organisation rationnelle des enseignements de la physique en première candidature à l'Institut de Pharmacie, une concertation étroite avec la Faculté des Sciences appliquées pour les enseignements en informatique, la concertation et la collaboration avec les facultés de Psychologie et Pédagogie, de Philosophie et Lettres, de Sciences appliquées et de Médecine pour l'Agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur.

La collaboration avec des services de la Faculté des Sciences appliquées et de la Faculté de Médecine au sein de plusieurs écoles doctorales se poursuit de manière féconde.

MOBILITE INTERNATIONALE

La Faculté a conscience de l'importance de favoriser la mobilité internationale des étudiants.

Il faut reconnaître que, malgré la mise sur pied d'un groupe de travail en vue de préparer la création d'un réseau d'universités étrangères avec lesquelles devront être établies des relations bien structurées ainsi que d'un groupe de travail visant à mettre en place au sein des départements le système de crédits ECTS, cet aspect de l'activité facultaire n'a pas été suffisamment soutenu au cours de l'année écoulée..

DEA; REFORME DU DOCTORAT

Le DEA en sciences a été mis en place au cours de l'année écoulée. Les contenus des enseignements et les procédures d'examen ont été définis.

Le nouveau règlement de doctorat a commencé à être mis en application.

Des comités d'accompagnement ont été mis en place pour chaque doctorant et ont commencé à fonctionner. Ils auront notamment à assumer une responsabilité importante, en se prononçant sur les demandes de réinscription au doctorat.

D'autre part, la nouvelle réglementation qui impose la détention d'un DEA pour les étudiants défendant leur thèse après le 1^{er} octobre 2001, a impliqué un très important travail administratif et d'explication.

Le sentiment se dégage que la mise en place du nouveau règlement a encouragé certains doctorants à accélérer la réalisation de leur thèse, ce qui est positif.

La création d'un DEA interuniversitaire en bio-informatique a été approuvée par la Faculté.

ECOLES DOCTORALES

Une première rencontre positive d'évaluation et d'échange d'expérience entre présidents des Écoles doctorales relevant de la Faculté a eu lieu. Cette concertation et ces échanges d'expérience devront être poursuivis.

IV. RECHERCHE

FINANCEMENTS

Les groupes de la Faculté ont obtenu cette année 8 400 000 F dans le cadre des Fonds d'Encouragement à la Recherche et 5 500 000 dans le cadre des crédits d'équipements pédagogiques et scientifiques, ainsi que des financements importants notamment auprès du Fonds Defays et de la Banque nationale.

Au cours de l'année 2000, les services de la Faculté ont obtenu des crédits sur fonds extérieurs se montant à 585 millions, sur un total de 1750 millions pour l'ensemble de l'Université.

Cinq services de la Faculté ont également bénéficié de bourses post-doctorales du DRI

INSTALLATION DE L'IBMM A GOSSELIES

L'année écoulée est la deuxième depuis l'installation à Gosselies de l'IBMM.

Cette installation est un succès, dont témoignent le dynamisme de la recherche ainsi que la réponse positive des étudiants de deuxième licence et des doctorants.

Dans le cadre du programme de « phasing out » de l'Union européenne et de la Région wallonne, l'Université a bénéficié de financements supplémentaires à Gosselies, en faveur de la recherche appliquée et du développement, notamment pour des équipes de l'IBMM.

La réussite de l'installation à Gosselies reste l'une des toutes premières priorités de la Faculté. Il importe que l'Université et la Faculté continuent à leur accorder leur soutien, et que les conditions de réalisation des travaux pratiques, des mémoires et des thèses soient les plus attrayantes possible, non seulement sur le plan scientifique mais aussi sur le plan des conditions matérielles.

LOCAUX

La définition des priorités facultaires en termes d'utilisation et d'aménagement des locaux constitue un exercice difficile, étant donné la pauvreté des ressources disponibles au niveau de l'université. Il s'agit d'une part de favoriser le développement de nouvelles équipes de recherche ou des rapprochements favorables sur le plan scientifique, et d'autre part d'assurer la maintenance de locaux souvent dans un état très insatisfaisant.

A la Plaine, un laboratoire a pu être équipé pour le nouveau service de Physiologie et de Génétique moléculaire des Plantes (Mme Verbruggen) ; les travaux ont commencé pour le déménagement du service de Biotechnologie des cellules animales (M. Wérenne). La Faculté donne également la priorité au déménagement à la Plaine du service de Mme Wodak, en vue de son rapprochement avec le service de M. Ruyschaert et les départements de physique et de chimie. Ceci permettra de libérer au Solbsoch des surfaces pour le département de chimie et la RMN.

V. ORGANISATION DE LA FACULTE

SERVICES ET SOUS-SERVICES

Le règlement facultaire concernant l'organisation de sous-services de recherche ou de service à la communauté a été mis en œuvre, par la transformation en sous-services d'unités de recherche reconnues qui en ont fait la demande.

ORGANES DE PARTICIPATION

Il faut reconnaître que, si la participation de tous les corps est relativement satisfaisante au niveau des départements ainsi que des groupes de travail ad hoc créés par la Faculté, un réel problème se pose en ce qui concerne les représentants des étudiants au Conseil facultaire.

Il importera à l'avenir de mieux informer les étudiants sur les prérogatives de leurs représentants et sur l'importance de leur présence dans les organes facultaires.

VI. DIFFUSION DES SCIENCES

L'année écoulée a vu un effort considérable de la Faculté en vue de la promotion des sciences. En particulier, la Faculté a recruté à mi-temps un docteur en sciences pour valoriser et contribuer à coordonner ses activités de diffusion des sciences

FESTIVAL DES SCIENCES

La tenue du Festival des Sciences, dans le cadre des festivités de Bruxelles 2000, au mois d'octobre, a constitué un succès majeur, avec 6500 visiteurs en semaine (élèves d'écoles primaires (1/3 du total) et secondaires) et 4500 le week-end. L'impact dans la presse a également été très important.

Ce succès résulte de l'implication de très nombreux étudiants, enseignants, chercheurs, responsables des musées, ainsi que d'associations extérieures. Il a constitué une expérience des plus enrichissantes, tant pour les visiteurs que pour les acteurs. Que tous soient ici vivement remerciés.

PRINTEMPS DES SCIENCES

La traditionnelle Semaine des Sciences de la Faculté se plaçait cette année dans le cadre du Printemps des Sciences, regroupant toutes les facultés des Sciences francophones ainsi que d'autres institutions, sous le patronage de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Un tel regroupement avait été déjà discuté et décidé entre doyens des facultés des Sciences.

L'Exposition des Sciences de nos étudiants, qui se tenait pour la première fois à la salle Jefke, s'est élargie cette année aux étudiants de la faculté des Sciences appliquées, qui s'y sont investis avec enthousiasme et efficacité. Nous nous réjouissons vivement de cette collaboration.

Diverses autres innovations caractérisent ce premier Printemps des Sciences à l'ULB : participation très active des musées, accueil de classes du primaire, expérimentations de laboratoire pour les élèves (primaire et secondaire), collaboration de services de recherche de Sciences, de Sciences appliquées et de Pharmacie, collaborations extérieures. Toutes ces activités ont pu trouver place grâce à la localisation à la Plaine.

Ici aussi, que tous les acteurs soient vivement remerciés.

MUSEES DE LA FACULTE ET CONTRIBUTIONS A PARENTVILLE

Les musées de la Faculté (Expérimentarium, Musée de Zoologie, Jardin Jean Massart), ainsi que le Musée des Sciences et Technique de Parentville ont accueilli cette année plusieurs milliers de visiteurs. Ils jouent un rôle très dynamique dans l'intervention de l'Université envers l'enseignement secondaire et envers le grand public. Il importe de développer vigoureusement leurs activités et les collaborations.

De nombreux membres de la Faculté se sont investis en particulier dans les diverses activités du Musée de Parentville.

Il faut relever tout particulièrement que celui-ci a obtenu, dans le cadre du « phasing out », des crédits européens et régionaux importants pour s'agrandir et développer un espace des biotechnologies qui constituera une vitrine privilégiée pour l'IBMM et son implantation locale, et qu'il convient donc de soutenir très activement.

INTERVENTIONS DANS LES MEDIAS ET AUPRES DES POUVOIRS POLITIQUES

De nombreux membres de la Faculté ont répondu avec empressement et avec talent à diverses sollicitations des médias, tant dans le domaine de la diffusion des sciences que de la politique scientifique.

VII. REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes celles et ceux qui nous ont aidés à remplir notre tâche, sans ménager leur temps ni leurs efforts.

Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux membres du Bureau facultaire, qui nous accompagnent chaque semaine de leurs avis et de leurs conseils, en toute franchise et en toute confiance.

Ils s'adressent également aux présidents des départements, dont nous mesurons combien la tâche est lourde et exigeante, ainsi qu'aux membres des nombreuses commissions mises sur pied par la Faculté, que ce soit pour assurer des tâches de gestion ou pour réfléchir à son avenir, et aux délégués des étudiants, du PATGS et du corps scientifique au Conseil facultaire et dans les organes de participation.

Nos remerciements s'adressent également à tous les membres de l'Université avec lesquels la Faculté est amenée à collaborer (autorités académiques, services administratifs et techniques, membres des autres facultés), pour leurs innombrables contributions de tous ordres. Il n'est pas possible de les énumérer ici.

Enfin, nous tenons à adresser tous nos remerciements aux membres du secrétariat de la Faculté, qui nous secondent tous les jours, pour la qualité de leur travail et l'excellente atmosphère qui règne au secrétariat ; nos remerciements s'adressent tout particulièrement à l'adjoint de Faculté, Mme F. Germeau, qui assure une lourde tâche à la fois administrative et de conseil, et nous a secondés avec dévouement, efficacité et une grande amabilité tout au long de cette année.